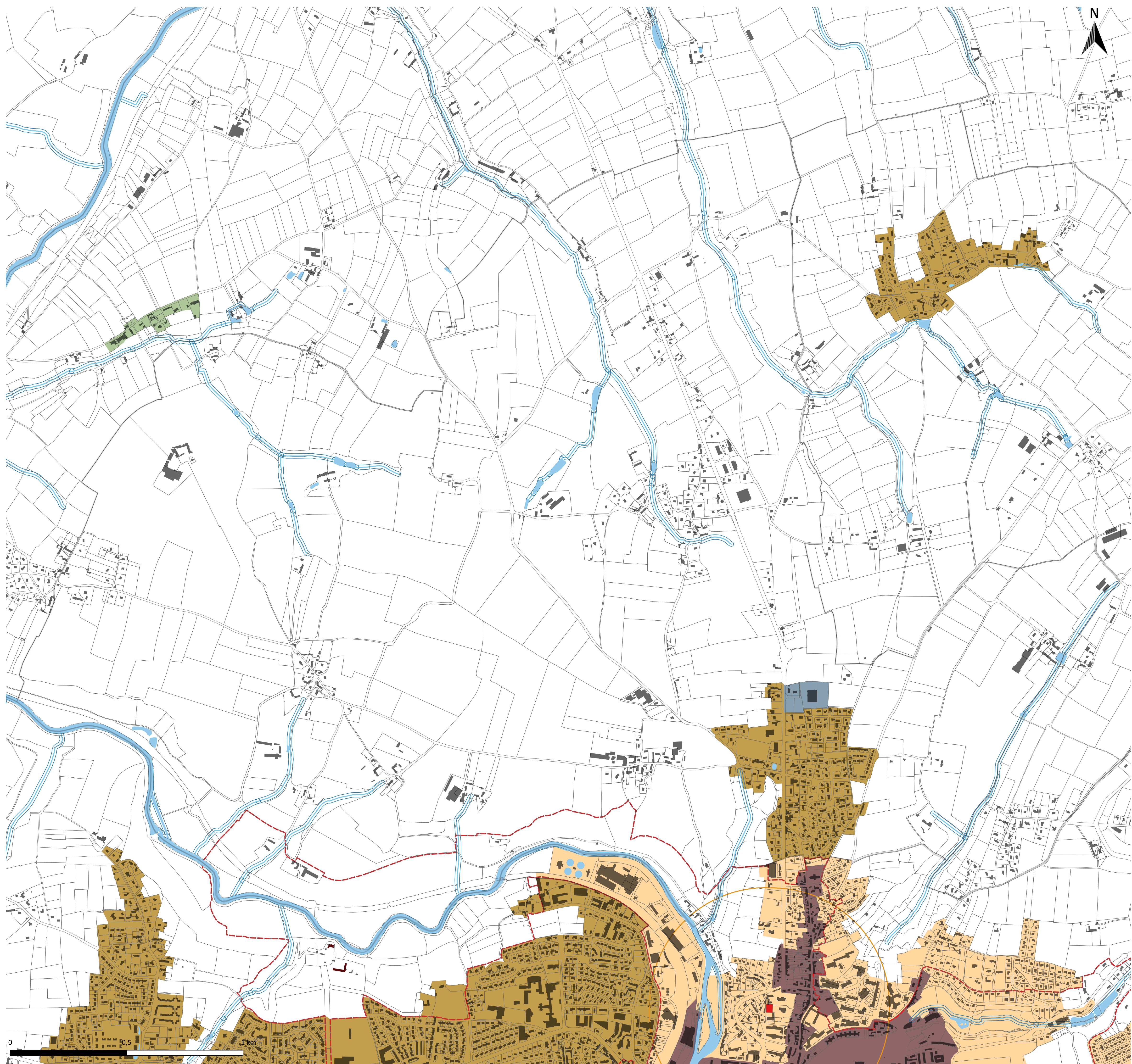




- Limites des zones urbaines agglomérées du RLPi
- Zone 1.0 - Coeur historique de Saint-Lô
  - Zone 1.1 - Centre-ville de St-Lô
  - Zone 1.2 - Reste de la zone urbaine de St-Lô
  - Zone 2 - Zone urbaine
  - Zone 3 - Zone urbaine dans le PNR
  - Zone 4.1 - Zone d'activités économiques et entrées de ville de St-Lô
  - Zone 4.2 - Zone d'activités hors St-Lô
  - Zone 5 - Zone à prédominance rurale

- Prescriptions et servitudes
- Linéaire d'interdiction de publicité près des cours d'eau
  - Linéaire interdisant la publicité numérique
  - Prescriptions aggro 21
  - Périmètres des abords (500 mètres)
  - Périmètres des abords (PDA)
  - Monuments historiques

- Fond de carte
- Limite communale
  - Bâtiments cadastrés
  - Parcelles cadastrales
  - Cours d'eau

RLPi de Saint-Lô Agglomération

4.1 Plan communal  
- SAINT-GEORGES-MONTCOCQ -



Version approbation - 9 février 2026